

AFFAIRE N° 4

CREATION d'écoles à: Chaudron - St-François (3ème ou 4ème Km) - Montagne  
12ème - Grande Chaloupe - Ilet à Quinquina - Bretagne - Sée-Clotilde (filles) - deux  
cours complémentaires à l'école des Garçons de Ste-Clotilde

LE MAIRE. - Messieurs, Monsieur l'Inspecteur Primaire demande la création éventuelle d'écoles à:

- Chaudron (6 à 8 classes)
- St-François, 3ème ou 4ème Km (4 classes)
- La Montagne 12ème Km (4 classes)

Ces écoles lui paraissent indispensables pour la rentrée prochaine en raison de l'accroissement prévu des effectifs dans ces localités.

Ce dossier, Messieurs, et un autre dossier font l'objet d'une demande de subvention exceptionnelle formulée vis à vis du Ministère de l'Education Nationale en raison même de la situation dans laquelle se trouve la Ville de Saint-Denis sur le plan scolaire. Je vous prie de bien vouloir me donner acte de cette demande de M. l'Inspecteur Primaire et de décider la création des écoles qui sont demandées savoir:

- une au Chaudron (6 à 8 classes)
- une à St-François (4 classes)
- une au 12ème Km de la Montagne (4 classes).

Je mets aux voix l'adoption de ce rapport.

Aadopté à l'unanimité